



RELEVE DE CONCLUSION

de la réunion

DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'UFR STAPS

Séance du

JEUDI 26 AVRIL 2007

Étaient présents :

Claudine BACOU, Thibault DESCHAMPS, Arnaud GUEVEL, Gaël GUILHEM, Véronique THOMAS-OLLIVIER, Lionel HELVIG

Président : Christophe CORNU

Vice-Président : François MANDIN

Secrétaire de séance : Delphine VOLTEAU

Etais absent et excusé :

Membre : Gildas LOIRAND

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du PV du Conseil Scientifique du 22 mars 2007
- 2 – Avis – offre de formation niveau Master – quadriennal 2008-2011
- 3 – Avis / classement – demandes d'allocation de thèses régionales
- 4 – Réflexion – proposition de demandes d'emplois 2007-2008
- 5 – Informations / Questions diverses

Christophe CORNU ouvre la séance à 14h05. Il excuse l'absence de Gildas LOIRAND, en colloque à Bordeaux, et précise que ce dernier a donné procuration à Arnaud GUEVEL.

Christophe CORNU donne lecture de l'ordre du jour et demande si des points ou questions diverses doivent y être ajoutés. Aucun élément n'est mentionné.

1 – APPROBATION DU PV DU 22 MARS 2007

Christophe CORNU signale que suite à l'envoi du PV du 22 mars 2007 aux membres du Conseil Scientifique, aucun retour ne lui a été adressé. Il demande si des corrections concernant le PV du 22 mars 2007 doivent être apportées. Aucune remarque n'étant formulée, Christophe CORNU soumet au vote le PV du 22 mars 2007.

Votants : 6

Contre : 0

Pour : 4

Abstention : 2

Le Conseil Scientifique approuve à l'unanimité, moins deux absences (pour cause d'absence au Conseil Scientifique concerné), le procès-verbal du Conseil Scientifique du 22 mars 2007.

Arrivée d'Arnaud GUEVEL et de François MANDIN à 14h08.

2 – AVIS – OFFRE DE FORMATION NIVEAU MASTER – QUADRIENNAL 2008/2011

Christophe CORNU informe qu'il a reçu un courrier de Bruno PAPIN ainsi que les documents relatifs à l'offre de formation Master de l'UFR le 24 avril vers 16h00. Il les a immédiatement retransmis par courrier électronique à l'ensemble des membres du Conseil Scientifique.

Christophe CORNU indique que ce courrier précise que certains points du dossier restent à formaliser, par exemple l'adossement du Master SSSATI au laboratoire du CENS pour lequel un accord de principe est cependant acquis.

Arnaud GUEVEL souligne également que les documents soumis ce jour au Conseil Scientifique seront modifiés dans les jours qui viennent après à une réunion avec l'ensemble des partenaires du RUOA programmée le lundi 30 avril.

François MANDIN, Gildas LOIRAND indiquent qu'ils ont été sollicité pour travailler sur le projet de Master SSSATI et que de fait, ils ne souhaitent pas s'opposer à cette proposition puisqu'un consensus a été établi en réunion de travail.

Malgré la difficulté de rendre un avis sur un document encore incomplet, Christophe CORNU propose que le Conseil Scientifique exprime un avis sur l'architecture de l'offre de formation Master telle qu'elle est définie avec les deux spécialités EPI et SSSATI-SSASOS.

Après discussion, il est acté que le Conseil Scientifique donne un avis de principe favorable à l'architecture des spécialités proposées. Le Conseil Scientifique demande par ailleurs à ce que la proposition définitive de l'offre de formation niveau Master lui soit de nouveau resoumise avant l'ultime envoi à la Présidence de l'Université.

3 – AVIS / CLASSEMENT – DEMANDES D'ALLOCATIONS DE THESES REGIONALES

Christophe CORNU indique que les demandes d'allocations de thèses étaient à adresser à la Direction de l'UFR pour le 26 avril 10H00.

Une seule demande a été formulée auprès de la Direction par Alexandre FOURE (étudiant M2 recherche au laboratoire « Motricité, Interactions, Performance »), projet encadré par Christophe CORNU.

Arnaud GUEVEL indique que ce projet, qui entre dans l'axe thématique « propriétés mécaniques des muscles et production de force » du programme scientifique du laboratoire, constitue un prolongement de la thèse soutenue par Antoine NORDEZ. Il précise également que cette demande est importante puisqu'elle est la première de cette nature au niveau de la composante.

Après une rapide discussion, le Conseil Scientifique émet, à l'unanimité, un avis très favorable à cette demande.

4 – REFLEXION – PROPOSITION DE DEMANDES D'EMPLOIS 2007 -2008

Christophe CORNU rappelle qu'il a transmis par courrier électronique le 17 avril à l'ensemble des membres du Conseil Scientifique un courrier sur les propositions de demandes d'emplois pour la rentrée 2007 à l'UFR STAPS, accompagné d'un document de synthèse des discussions sur ce sujet au cours du dernier Conseil Scientifique du 22 mars 2007.

Christophe CORNU engage la discussion s'agissant des demandes de transformations de postes d'enseignants en interrogeant les membres du Conseil Scientifique sur les scénarii envisagés et particulièrement la demande de transformation de tous les postes vacants.

Thibault DESCHAMPS indique qu'il est favorable à la transformation de la totalité des postes vacants pour renforcer le potentiel de recherche à l'UFR en augmentant le lien entre formation et recherche. Il souhaite également que la direction de l'UFR soit en phase avec ses déclarations sur la politique de recherche.

Arnaud GUEVEL est également a priori favorable à la transformation de la totalité des postes vacants. En effet la transformation des postes d'enseignants du second degré ne devrait pas affaiblir l'offre de formation et cela permettrait de renforcer la dynamique de recherche à l'UFR.

La discussion qui s'engage ensuite confirme que cette position est partagée par l'ensemble des membres du Conseil Scientifique tout en restant vigilant à ne pas affaiblir la couverture de l'ensemble du plan de formation. Il est ainsi acté que le Conseil Scientifique demandera que soient transformés tous les emplois d'enseignants du second degré laissés vacants.

Concernant les postes d'IATOSS, 3 postes sont à pourvoir. Christophe CORNU rappelle la proposition qui avait été évoquée de transformer un poste IATOSS en un poste de secrétariat pour le laboratoire « Motricité, Interactions, performance ».

Claudine BACOU indique qu'il serait possible de transformer le poste d'agent technique (occupé précédemment par Marianne BAICU) en un poste d'adjoint administratif pour le laboratoire. Arnaud GUEVEL souligne que si le laboratoire est labellisé « Equipe d'Accueil » pour le prochain quadriennal, la charge de travail administratif sera beaucoup plus importante qu'actuellement. Aussi, un poste à temps complet d'adjoint administratif pour le laboratoire sera plus que nécessaire.

Après discussion, il est acté qu'un poste de secrétariat administratif pour le laboratoire doit être demandé tout en laissant la Direction choisir la stratégie la plus opportune en la matière s'agissant soit de la transformation d'un poste IATOSS laissé vacant soit d'une création de poste.

Concernant la demande de création d'emplois, Christophe CORNU propose pour des raisons de cohérence telles qu'elles avaient été évoquées lors du dernier Conseil Scientifique, que la demande formulée par la Direction l'année dernière soit strictement reconduite. Le Conseil Scientifique dans son ensemble acte cette proposition.

Christophe CORNU propose donc de synthétiser les propositions sur les demandes d'emplois puis de les faire valider par courrier électronique par les membres du Conseil Scientifique avant de les transmettre à la Direction.

5 – INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

Christophe CORNU soumet aux membres du Conseil Scientifique le document final sur les outils d'appréciation de l'activité scientifique d'un enseignant chercheur et d'évaluation de projet de recherche.

Le document final est validé et sera mis sur le site de l'UFR STAPS.

Christophe CORNU remercie les participants et lève la séance à 16h00.

Le prochain conseil scientifique aura lieu le jeudi 24 mai 2007 de 14h00 à 16h00.